

CALENDRIERS

VACANCES SCOLAIRES 2018

Vacances	Périodes
Hiver	Du samedi 24 février au dimanche 11 mars 2018
Printemps	Du samedi 21 avril au dimanche 6 mai 2018
Été	Du samedi 7 juillet au dimanche 2 septembre 2018
Automne	Du samedi 20 octobre au dimanche 4 novembre 2018

Ouverture des inscriptions dès le Mercredi 3 janvier 2018

PÉRIODES D'INSCRIPTION 2018

Vacances	Périodes d'inscriptions
Hiver	Tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 9 février 2018
	Validez vos réservations de décembre 2017 avant le 2 février 2018
Printemps	Tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 30 mars 2018
	Validez vos réservations avant le 23 mars 2018
Été	Tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 8 juin 2018
	Validez vos réservations avant le 1 juin 2018
Automne	Tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 5 octobre 2018
	Validez vos réservations avant le 28 septembre 2018

Rappel

Les inscriptions se font à la semaine et les règlements s'effectuent à l'inscription.
Tout dossier incomplet ou arrivé après les dates limites d'inscriptions sera refusé

Par courrier	A la Communauté de Communes
<p>Adresse: Communauté de Communes Cœur du var Service jeunesse Quartier Précoumin, Route de Toulon, 83340 Le Luc en Provence</p> <p>N'oubliez pas de joindre votre règlement. Dès réception de votre dossier, nous vous confirmons son enregistrement par téléphone .</p>	<p><u>Jours et horaires d'accueil du public:</u></p> <p>♦ Tous les lundis et mercredis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. <p>♦ Les vendredis matin uniquement</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 8h30 à 12h <p>Attention: En dehors de ces jours et heures précisés ci-dessus, AUCUNE PERSONNE ne sera reçue dans nos bureaux.</p>

- ♦ **Vous avez la possibilité de régler :**
 - **En 1 seule fois par :** ☞ Chèques (bancaires, vacances) **ou** ☞ Espèces **ou** ☞ Carte bancaire
 - **En plusieurs fois par :** ☞ Prélèvement automatique (prévoir un RIB).
- ♦ **La réservation de places** pour les vacances suivantes **est possible** dès qu'une 1ère inscription est validée.

ATTENTION : La réservation n'est pas une inscription. Il vous appartient de la valider dans les délais impartis.

TARIFS 2018

Comment calculer le coût de l'inscription aux A.L.S.H ou aux séjours organisés par la Communauté de Communes Cœur du Var ?

♦ Pour les A.L.S.H, 2 possibilités :

- Si vous dépendez du régime général, le tarif journalier s'élève à 1% de votre quotient familial (QF).

* Ex : pour un QF = 1000€, le prix de journée (tout compris) est de 10€ par jour.

Ainsi, pour une inscription du lundi au vendredi (5 jours), le coût sera de: $5 j \times 10€ = 50€$

* Prix de journée minimum : **3,5 € par jour pour les QF ≤ 350€**

* Prix de journée maximum: **20 € par jour pour les QF ≥ 2000€**

- Si vous êtes affiliés à un autre régime (Ex: MSA), dans ce cas, la Communauté de Communes applique la tarification maximum, **soit 20€ par jour** (tout compris).

Ainsi, pour une inscription du lundi au vendredi (5 jours), le coût sera de: $5 j \times 20€ = 100€$

- ♦ Pour les séjours : La tarification est établie selon votre QF, duquel sont déduites les aides communales - **7€ par jour**- (attribuées à tous les résidents de Cœur du Var sans condition de ressources). Retrouvez- les tarifs ci-dessous. (Tarifs TTC toutes aides déduites.)

TARIFS SÉJOURS 2018

	Séjours Hiver (6 J)	Séjour été Aux Sigues (5 J)	Séjour Automne (6 J)
≤ 500€	266 €	64 €	193 €
Entre 501€ et 800€	284 €	79 €	211 €
Entre 801€ et 1300€	302 €	94 €	229 €
≥ 1300€	320 €	109 €	247 €

Attention : Le nombre de places est limité par séjour .

Tous les départs et toutes les arrivées des séjours d'hiver et d'automne s'effectuent à la Communauté de Communes Cœur du Var